

Table with financial data including '4 1/2 0/0', '4 0/0', 'Act. de la Banque', 'VALEURS DIVERSES', 'Rente de la Ville', etc.

Table with columns 'A TERME', 'Préc. clôt.', 'Plus haut.', 'Plus bas.', 'Dern. cours.' containing market data.

Depuis le 9 septembre courant, les bureaux et caisse de MM. Leroy de Chabrol et C^e sont transférés rue Lepelletier, 16.

dû à la collaboration de MM. Méry et Th. Cogniard, viendra ajouter un nouvel attrait à cette grande solennité.

Sainte-Cécile, n'a rien négligé pour donner à ces soirées tout le luxe et le bon goût dont il a toujours fait preuve.

AVIS IMPORTANT.

Les insertions légales, les Annonces de MM. les Officiers ministériels et celles des Administrations publiques doivent être adressées directement au bureau du Journal.

Le prix de la ligne à insérer une ou deux fois est de... Trois ou quatre fois... Cinq fois et au-dessus...

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIÉES.

DOMAINE DU PASSAGE, arrondissement de Bourgoin (Isère).

Etude de M^e Ernest LEFRANÇOIS, avoué à Bourgoin. Vente des immeubles dépendant de la succession bénéficiaire de M. le lieutenant-général Quiot en six lots.

Contenance, 33 hectares 78 ares 95 centiares. Revenu : 3,340 fr.

Mise à prix : 50,000 fr. 3^e lot. — DOMAINE DE CHATEAU-GAILLARD, commun de Panissage.

Revenu : 3,340 fr. Mise à prix : 50,000 fr. 4^e lot. — DOMAINE DE PLAN DE PANISSAGE, sur Panissage.

Revenu : 3,340 fr. Mise à prix : 50,000 fr. 5^e lot. — IMMEUBLES situés à Saint-André-le-Gaz.

Mise à prix : 3,500 fr. La vente aura lieu en l'audience des criées du Tribunal civil de Bourgoin, le samedi 14 septembre 1850.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES.

PIÈCES DE TERRE.

Etude de M^e Emile MORIN, avoué à Paris, rue de Richelieu, 102.

bergiste à Bessancourt, le dimanche 15 septembre 1850, dix heures du matin, en 86 lots.

De PIÈCES DE TERRE, sises terroirs de Taverny, de Bessancourt et de Méry, canton de Montmorency, arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise).

Mise à prix totale 3,258 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^{er} A M^e MÉGE, notaire à St-Leu-Taverny; 2^e A M^e Emile MORIN, avoué poursuivant; 3^e A M^e Chagot, avoué présent à la vente.

LA FORTUNE. MM. les actionnaires de LA FORTUNE, compagnie des Mines d'or de la Californie, sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu le samedi 21 de ce mois.

M. BOULET (l'École préparatoire de), rue Basse-du-Rempart, 14, se recommande aux pères de famille par les rapides progrès des élèves confiés aux soins de ce professeur.

BACCALURÉAT

Inst. JACQUIN, r. de l'Onest, 26. 73 élèv. reçus d'année (4316)

UN EMPLOI

de représentant d'une C^e d'assurances en province. 4,200 fr. par an. S'adresser (RIGOREUSEMENT FRANCO) à M. Mauge, rue des Trois-Frères, 22, à Paris. (4310)

HORLOGERIE GARANTIE UN AN.

Pendules à colonnes et à sonnerie, 40 fr. Pendules de bureau à sonnerie, 35 fr. Montres d'occasion en argent à 40 et à 25 fr. Montres neuves savonnette argent, 25 fr. Montres argent à cylindre, 4 trous rubis, 30 fr. Montres en or à cylindre, 4 trous en rubis, 100 fr. Montres d'occasion en or à 43 et 50 fr. Alliance en or et la pièce de mariage argent, 8 fr. Chaînes or contrôlé, 3 fr. 50 c. le gramme. Achat, échange d'objets d'or et d'argent. LEFORESTIER, rue Rambuteau, 61 (Affranchir.) (4348)

PASSAGE

de l'Opéra. Chapeaux de soie hygiéniques garantis contre la transpiration par un nouveau procédé; 12 fr.; mécan. 12 fr. (4324)

MALADIES DES FEMMES.

Traitement par M^{lle} Lachapelle, maîtresse sage femme, professeur d'accouchement, connue par ses succès dans le traitement des maladies utérines, guérison prompte et radicale (sans repos ni régime) des inflammations chroniques, cancers, ulcérations, pertes, abaissements, déplacements, et tous les vices et maladies des organes de la génération, causes fréquentes et

toujours ignorées des stérilités, langueurs, palpitations, débilités, faiblesse, malaise nerveux, maigrir, et d'un grand nombre de maladies aiguës ou chroniques réputées incurables.

M^{lle} Lachapelle a fait un grand nombre de guérisons et elle a fait un grand nombre de guérisons et elle a fait un grand nombre de guérisons.

D. FÈVRE,

Rue St-Honoré, 398 (100 moins 2), au 1^{er} étage. Centralisation de tous les systèmes d'appareils à eau de Seltz et poudres y préparées. Seltzogene. D. FÈVRE, gazogène-Briet, aéroluge, gazifère, etc. (4320)

MÉDAILLE D'ARGENT 1849.

VARICES. FLAMET jeune, inv. et fondateur de cette industrie en 1836, rue Saint-Martin, 87. (4328)

VARICES. — BAS LEPERDRIEL

en caoutchouc, sans coutures, avec ou sans lacets; compression régulière et continue, soulagement prompt et guérison. Faubourg Montmartre, 76, et rue des Martyrs, 28, à Paris. (4370)

NOUVELLE INJECTION SAMPSO.

4 fr. Infaillible. Guér. en 3 jours, s. copahol, mal. anc. Ph. r. Rambuteau, 40, et chez tous les ph. Exp. (4361)

C'EST DÉFINITIVEMENT LE 15 SEPTEMBRE, DÉLAI IRRÉVOCABLE, qu'aura lieu le départ des Travailleurs de la

Compagnie des Mines d'or la FORTUNE, qui s'est trouvé retardé par suite des nombreux préparatifs nécessités par le chargement du navire. — Fidèle à toutes ses promesses, cette Compagnie vient d'affréter, pour son compte, le COURRIER, beau trois-mâts de 450 tonneaux, et l'un des meilleurs voiliers du port du Havre. — En s'assurant l'entière disposition de ce navire, elle a eu surtout pour but de diriger ses Travailleurs le plus près possible des PLACERS, tout en les tenant éloignés du séjour enivrant de San-Francisco. — De toutes les compagnies, la FORTUNE est la seule qui ait adopté cette sage mesure, dont l'effet sera d'empêcher la désertion. — Après le départ de l'expédition, il ne sera plus délivré aucune Action. — Toute demande doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou sur une maison de banque de Paris, à l'ordre de M. G. THIBAUT, faubourg Poissonnière, 62, à Paris. (Affr.) — Les Actions sont de DIX FRANCS et de CINQUANTE FRANCS. — Les personnes qui veulent jouir des avantages offerts par la Compagnie la FORTUNE à ses Actionnaires doivent mettre à profit le peu de jours qui leur restent pour adresser leur demande. (4367)

LA FRANCE, COMPAGNIE DES MINES D'OR DE LA CALIFORNIE. ACTIONS de 10 FR. et de 50 FR. DÉPART DE 50 TRAVAILLEURS FIXÉ IRRÉVOCABLEMENT AU 20 SEPTEMBRE COURANT, DU HAVRE, PAR le MOÏSE, DE 1,100 TONNEAUX.

MAISON MEUBLÉE A PARIS. Cité d'Orléans, boulevard St-Denis, 18. JOLIES CHAMBRES, depuis 1 fr. 25 c. par jour, et dans les prix de 20, 30 et 40 fr. par mois. — Petits et grands APPARTEMENTS depuis 50 fr.

MILLE LITS AU CHOIX. A. DUPONT, r. N.-St-Augustin, 135. FABRIQUE DE LITS EN FER et sommiers élastiques. GARANTIS 15 ANS.

AVIS AUX VOYAGEURS. MM. les créanciers vérifiés et affirmés de Mlle MOUVIER, anc. lingère, rue Neuve-des-Mathurins, 8, peuvent se présenter chez M. Henin, syndic, rue Pastourel, 7, pour toucher un dividende de 16 fr. 88 cent. p. 100, unique répartition (N^o 901 du gr.).

PLUS PAPIER DEMEURE DE CICATRICES. Pour brûlures, coupures, déchirures, etc. La douleur cesse à l'instant. Prompte guérison. (MÉDAILLE D'HONNEUR). Prix 1 fr. 10. Paris, chez les Pharmaciens. Exp. (4399)

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GENERAL D'AFFICHES.

SOCIÉTÉS. D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six août mil huit cent cinquante, enregistré, appert ce qui suit: M. Clovis BERNIER, négociant, et Mme Marie Rose MIRAT, épouse autorisée de M. Charles BERNIER, demeurant tous deux à Paris, rue Saint-Martin, 32.

DECLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du 30 AOUT 1850, qui déclare la faillite ouverte et définitivement l'ouverture au dit jour: Du sieur ROUSSELLE (François), anc. vouturier, rue de la Roquette, 161, nommé M. Noël juge commissaire, et M. Kreehel, rue de l'Arbre-Sec, 54, syndic provisoire (N^o 9593 du gr.).

PRODUCTION DE TITRES. Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indiquant des sommes à réclamer, MM. les créanciers: Du sieur RIBOT (Adolphe), plombier, rue de Moscou, 8, entre les mains de M. Sergent, rue Rossini, 15, syndic de la faillite (N^o 9581 du gr.); Du sieur ROBERT (Tissot), monteur de boîtes, passage Hulot, 2, entre les mains de M. Lefrançois, rue de Grammont, 16, syndic de la faillite (N^o 9572 du gr.); Du sieur FRANKE (Charles), fourreur, rue Tronchet, 2, entre les mains de M. Henriot, rue Cadet, 13, syndic de la faillite (N^o 9584 du gr.).

AVIS. MM. les créanciers vérifiés et affirmés de Mlle MOUVIER, anc. lingère, rue Neuve-des-Mathurins, 8, peuvent se présenter chez M. Henin, syndic, rue Pastourel, 7, pour toucher un dividende de 16 fr. 88 cent. p. 100, unique répartition (N^o 901 du gr.).

AVIS. MM. les créanciers vérifiés et affirmés de Mlle MOUVIER, anc. lingère, rue Neuve-des-Mathurins, 8, peuvent se présenter chez M. Henin, syndic, rue Pastourel, 7, pour toucher un dividende de 16 fr. 88 cent. p. 100, unique répartition (N^o 901 du gr.).

TRIBUNAL DE COMMERCE. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedi de dix à quatre heures.

RESTITION DE COMPTES. MM. les créanciers composant l'union de la faillite de dame veuve BEAUM, mde de vins, boulevard Saint-Martin, n. 19, sont invités à se rendre le 14 septembre à 9 h. précises, au Palais du Tribunal de commerce, salle des assemblées des faillites, pour, conformément à l'article 537 de la loi du 22 mai 1838, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débiteur, le cointeur et l'arrêter, leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'exécutabilité du compte et rapport des syndics (N^o 8887 du gr.).

REPARTITION. MM. les créanciers vérifiés et affirmés de Mlle MOUVIER, anc. lingère, rue Neuve-des-Mathurins, 8, peuvent se présenter chez M. Henin, syndic, rue Pastourel, 7, pour toucher un dividende de 16 fr. 88 cent. p. 100, unique répartition (N^o 901 du gr.).

REPARTITION. MM. les créanciers vérifiés et affirmés de Mlle MOUVIER, anc. lingère, rue Neuve-des-Mathurins, 8, peuvent se présenter chez M. Henin, syndic, rue Pastourel, 7, pour toucher un dividende de 16 fr. 88 cent. p. 100, unique répartition (N^o 901 du gr.).

REPARTITION. MM. les créanciers vérifiés et affirmés de Mlle MOUVIER, anc. lingère, rue Neuve-des-Mathurins, 8, peuvent se présenter chez M. Henin, syndic, rue Pastourel, 7, pour toucher un dividende de 16 fr. 88 cent. p. 100, unique répartition (N^o 901 du gr.).